



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

DOSSIER DE PRESSE

Signature du Contrat Ambition Région entre la Région Auvergne- Rhône-Alpes et Valence Romans Agglo

Jeudi 8 février 2018

Salle Daniel Ardin
Place René Cassin à Châtillon-Saint-Jean (26 750)

Contacts presse

Valence Romans Agglo
Herveline Réhault
Chargée de communication et des relations presse
04 75 63 76 45
herveline.rehault@valenceromansagglo.fr

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Ludivine Giral
Chargée de mission auprès de Brice Hortefeux
04 73 31 82 65 / 06 32 24 63 62
ludivine.giral@auvergnerhonealpes.fr

DÉROULÉ

17h30 : Accueil

Par Gérard FUHRER, Maire de Châtillon-Saint-Jean

17h35 : Prises de parole

- Nicolas DARAGON, Président de Valence Romans Agglo ;
- Brice HORTEFEUX, Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué à l'aménagement du territoire et à la solidarité avec les territoires auvergnats.

17h45 : Signature du Contrat Ambition Région
et remise du chèque par Brice HORTEFEUX

Photo

17h50 : Echanges avec les journalistes

PERSONNES PRÉSENTES

- Brice HORTEFEUX, Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué à l'aménagement du territoire et à la solidarité avec les territoires auvergnats ;
- Marie-Pierre MOUTON, Présidente du Conseil Départemental de la Drôme ;
- Nicolas DARAGON, Président de Valence Romans Agglo, Maire de Valence ;
- Aimé CHALÉON, Conseiller départemental de la Drôme ;
- Gérard FUHRER, Maire de Châtillon-Saint-Jean.

communiqué DE PRESSE

La Région et l'Agglo signent le Contrat Ambition Région **Plus de 10 millions d'euros de la Région pour soutenir les projets du territoire**

Ce jeudi 8 février, Brice Hortefeux, Vice-président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, et Nicolas Daragon, Président de Valence Romans Agglo, signaient officiellement le Contrat Ambition Région. La vocation de ce dispositif est de coordonner, pour la période 2017-2020, l'ensemble des aides techniques et financières apportées par la Région sur le territoire afin d'accélérer la réalisation de projets concrets au service des habitants et des entreprises implantées sur le territoire.

Le **Contrat Ambition Région (CAR)** s'est construit avec le Conseil Régional et les communes pour répondre aux besoins des habitants et aux enjeux sociétaux. Les projets retenus répondent à une ambition commune : **garantir un développement équilibré et harmonieux des services sur le territoire**. Ils concernent aussi bien la construction d'une école élémentaire (Bésayes) que l'extension d'un centre culturel (Bourg-de-Péage), la rénovation et la mise en accessibilité de bâtiments publics (Jaillans, Chabeuil, Bourg-lès-Valence, Upie) ou encore l'extension d'une médiathèque (Saint-Marcel-lès-Valence) et la requalification d'équipements sportifs et de loisirs (Portes-lès-Valence, Romans-sur-Isère, Valence). Au total, cela représente **28 projets répartis sur 19 communes** de l'Agglo pour un montant de **9 058 000 €**.

Plus simple et plus efficace, le Contrat Ambition Région permet de **contractualiser en direct avec les EPCI** et de **désigner un conseiller régional de proximité à l'écoute des besoins du territoire**. Pour l'Agglo, ce rôle est endossé par Nicolas Daragon, Vice-Président à la Région délégué au Tourisme et au Thermalisme. En tant qu' élu de proximité, **Nicolas Daragon défend une méthodologie claire et équilibrée pour l'ensemble des communes de la Communauté d'agglomération**.

En complément du CAR, la Région propose deux autres dispositifs : le **Plan de ruralité** et le **bonus Bourg centre**. Dans un souci de complémentarité et d'équité, Valence Romans Agglo a souhaité que le CAR et ces deux bonus viennent couvrir la totalité des communes du territoire. A eux deux, les bonus représentent un montant supplémentaire de **1 188 000 €**.

Au total, **près de 70 projets sont concernés** à l'échelle de Valence Romans Agglo avec un **montant global de travaux de plus de 65 millions d'euros** pour lesquels la Région s'engage à apporter un **montant de subvention de 10 millions d'euros**. Cette somme vient compléter les financements d'autres partenaires comme l'Europe, l'Etat ou le Département de la Drôme.

La Région s'engage pour un aménagement du territoire adaptée aux besoins des acteurs locaux

La Région intervient ainsi auprès des acteurs locaux de la manière la plus adaptée possible à travers les Contrats Ambition Région pour 159 EPCI ; par le biais des bonus Bourg-centre pour les communes moyennes de 2 000 à 20 000 habitants et avec les Plans de ruralité pour les communes rurales de moins de 2 000 habitants.

A travers ces trois dispositifs, son ambition est de **recréer de la proximité avec le territoire** et en lien direct avec le Maire ; de **construire une politique qui réponde aux besoins des territoires, des entreprises et du citoyen** ; de **couvrir l'intégralité des territoires**.

Sur l'ensemble des territoires, la Région Auvergne-Rhône-Alpes mobilise une enveloppe globale de plus de **230 millions d'euros pour 3 ans**.

VERS UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET HARMONIEUX DES SERVICES SUR LE TERRITOIRE

Valence Romans Agglo a souhaité repenser les solidarités dans une Communauté d'agglomération où l'ambition de cohésion sociale se construit sur un **modèle d'équité territoriale et sociale**. La Communauté d'agglomération se veut avant tout respectueuse de l'identité et de la diversité des communes et attentive au sort de leurs habitants.

Valence Romans Agglo s'est donc fixé **5 grands axes fondateurs** pour la période 2015-2020 :

- Soutenir la croissance économique et l'emploi
- Placer la cohésion sociale au cœur du projet de territoire
- Renforcer la vitalité culturelle
- Préserver une qualité et un cadre de vie remarquables sur tout le territoire
- Garantir la solidarité et l'équilibre dans le développement de tous les territoires

Un projet de territoire qui se veut le plus évolutif possible, suffisamment ouvert pour saisir des opportunités imprévues et suffisamment précis pour donner un nouveau visage au territoire à l'horizon 2020.

Les spécificités du territoire

Pour rappel, Valence Romans Agglo réunit **56 communes** sur un territoire mixant **communes rurales, urbaines et péri-urbaines autour de deux centres d'équilibre** : la ville de **Romans-sur-Isère** d'une part qui ouvre le territoire sur la vallée de l'Isère et la ville de **Valence** qui l'ouvre sur la vallée du Rhône.

Avec une densité moyenne de 120 habitants au km² hors Valence, Romans-sur-Isère et Bourg-lès-Valence, la répartition de la population fait apparaître trois zones distinctes :

- **Deux aires urbaines** où se concentrent la majorité des habitants autour des villes centres de Valence et Romans-sur-Isère ;
- Des **secteurs péri-urbains** avec une densité moyenne ;
- **Trois secteurs marqués** par une population peu dense :
 - Sur les **pentcs du Vercors** (de La-Baume-d'Hostun à Upie)
 - Dans la **Drôme des collines** (autour de Saint Laurent d'Onay)
 - Sur la **méridienne entre les deux villes** (de Châteauneuf-sur-Isère à Charpey)

Contrat Ambition Région : 28 projets soutenus pour 9 058 000 euros...

Le Contrat Ambition Région s'est construit avec le Conseil Régional et les communes pour **apporter un équilibre propice à répondre aux besoins des habitants et aux enjeux sociétaux**. Les projets proposés dans le cadre du contrat correspondent donc à une ambition commune qui participe, quel que soit le porteur de projet, à un **développement harmonieux des services sur le territoire**.

En tant qu'élu régional référent sur le territoire, **Nicolas Daragon défend une méthodologie claire et équilibré pour l'ensemble des communes de la Communauté d'agglomération**.

Sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération ou des communes, **les investissements retenus contribuent à au moins un des objectifs suivants** :

- **Améliorer les services à la population** : mise en accessibilité des bâtiments publics, renforcement de la sécurité des populations, amélioration des infrastructures d'accueil des jeunes familles ;
- **Renforcer l'attractivité économique et touristique du territoire** : aménagement d'espaces urbains au cœur des communes, utilisation du tourisme pour assurer le développement économique des centres villes ;
- **Développer des aménagements favorisant la pratique du sport et des activités culturelles** tout en étendant l'offre de service ;
- **Développer des aménagements liés à l'attractivité économique et touristique** ;
- **Soutenir des projets ambitieux de rénovation thermique**.

Le Contrat Ambition Région (CAR) concerne 28 projets répartis sur 19 communes de Valence Romans Agglo pour un montant de 9 058 000 €.

Maîtrise d'ouvrage	Intitulé du projet
Barbières	Requalification de l'espace autour de la Maison communale avec nouveau commerce et quai de bus
SIVOS (communes membres : Crépol, Miribel, Montrigaud, Saint-Bonnet-de-Valclérieux, Saint-Laurent-d'Onay)	Création d'un service de restauration scolaire
Bésayes	Construction d'une école élémentaire
Bourg-lès-Valence	Mise en accessibilité des bâtiments publics
Bourg-de-Péage	Extension du centre culturel "Espace François Mitterrand"
Chabeuil	Travaux d'accessibilité et performance énergétique à l'Hôtel de Ville
Charpey	Restructuration de la traverse du village
Châtillon-Saint-Jean	Rénovation et extension de la salle Daniel ARDIN

Chatuzange-le-Goubet	Construction d'un bâtiment associatif et administratif à Pizançon
Etoile-sur-Rhône	Création d'une salle de restauration scolaire
Génissieux	Aménagement cœur de village 2e phase : construction d'une nouvelle mairie
Jaillans	Réaménagement et travaux de mise aux normes et accessibilité du bâtiment de la mairie
Montéléger	Restructuration de la salle Poligny
Montvendre	Extension du multiservices
Portes-lès-Valence	Requalification urbaine et paysagère de l'entrée nord - square des fusillés
Romans-sur-Isère	Restauration de la Tour et Bonhomme Jacquemart
Romans-sur-Isère	Restauration du kiosque à musique
Romans-sur-Isère	Aménagement du Champ de Mars
Saint-Marcel-lès-Valence	Extension de la médiathèque
Saint-Paul-lès-Romans	Travaux du complexe sportif et culturel (tranche 2)
Upie	Mise en accessibilité des bâtiments recevant du public
Valence	Création d'un complexe multisport
Valence	Aménagement du stade de la Chamberlière
Valence	Aménagement locaux de la police municipale
Communauté d'agglomération	Extension du centre aquatique de Portes-lès-Valence
Communauté d'agglomération	Requalification du centre aquatique Caneton à Romans-sur-Isère
Communauté d'agglomération	Création de la médiathèque Latour-Maubourg
Communauté d'agglomération	Réalisation d'un parc urbain à La Cartoucherie à Bourg-lès-Valence

... et un bonus de 1 188 000 euros pour les autres projets

Le Contrat Ambition Région s'accompagne de deux bonus : le **Plan de ruralité** et le **Bourg centre**. Dans un souci de complémentarité et d'équité, Valence Romans Agglo a souhaité que le **CAR** et ces deux bonus viennent couvrir la totalité des communes du territoire.

Ces bonus concernent donc les projets des communes non intégrées au Contrat Ambition Région pour un montant de **1 188 000 €**.

Au total, la Région Auvergne-Rhône-Alpes engage donc **10 246 000 €** pour soutenir près de **70 projets** sur le territoire.

La nouvelle politique de la Région en matière d'aménagement du territoire

L'objectif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est de construire une politique d'aménagement du territoire dont le but est de :

- **recréer de la proximité avec le territoire et en lien direct avec le Maire,**
- **construire une politique qui réponde aux besoins des territoires, des entreprises et du citoyen,**
- **couvrir l'intégralité des territoires.**

Pour l'ensemble du territoire

La Région couvre toutes les collectivités quelle que soit leur taille : de la plus petite commune de Rochefourchat dans la Drôme (un habitant) à la métropole de Lyon (1,55 millions d'habitants), en passant par Valence (62 000 habitants).

En tant que chef de file en matière d'aménagement du territoire, la Région intervient de la manière la plus adaptée possible aux besoins des acteurs locaux :

- **Pour 159 EPCI sur 168 :** la Région intervient avec les Contrats Ambition Région,
- **Pour les communes moyennes** (entre 2 000 et 20 000 habitants) : la Région intervient avec un **bonus Bourg-centre** ;
- **pour les communes rurales** (moins de 2 000 habitants) : elle intervient avec les **bonus Ruralité** ;
- Pour les Départements et les Métropoles, avec les conventions territoriales du Contrat de Plan Etat Région,
- Pour les territoires dont les enjeux sont tout à fait particuliers, la Région a eu une approche plus spécifique :
 - pour les quartiers en difficulté, ce sont les programmes de développement urbain,
 - pour les territoires à enjeux (Vallée de la Maurienne, Saint Exupéry, Mont Blanc, Rhône Médiann, la Dombes, le Haut-Allier...), ce sont des contrats spécifiques.
- Les Pactes avec le Cantal, la Haute-Loire et l'Ardèche relèvent de la même logique.

Des dispositifs adaptés aux besoins des acteurs locaux

Les Contrats Ambition Région (CAR)

Alors que les CDDRA, Contrats de développement durable Rhône-Alpes, ont été jugés trop compliqués, trop coûteux et trop éloignés des préoccupations locales, la Région a décidé de créer un nouveau contrat : le Contrat Ambition Région. Sa spécificité :

- **contractualisation en direct avec les EPCI** afin de simplifier le mille-feuille administratif (fin de la chaîne : Commune - EPCI - Pays - Région) ;
- **désignation d'un conseiller régional de proximité** capable d'écouter et de construire avec le territoire une politique d'aménagement du territoire à moyen terme (3 ans) avec la **volonté d'irriguer les territoires par la présence d'un élu référent actif** et en mesure de co-construire une stratégie de développement local avec l'EPCI.
Pour Valence Romans Agglo, cet élu est Nicolas Daragon, Vice-Président à la Région délégué au Tourisme et au Thermalisme et également Président de Valence Romans Agglo et Maire de Valence.
- **Etre plus simple et plus efficace** : un contrat de 3 ans, une possibilité d'avenant, une enveloppe connue ;
- **Réorientation de la plus grande part des crédits de fonctionnement vers l'investissement.**

Au total, cela représente une enveloppe de plus de **230 millions d'euros pour 3 ans**. Aucune collectivité n'est perdante.

Le Contrat Ambition Région en chiffres

84% des contrats adoptés à l'échelle de la Région en commission permanente sur l'année 2017.

100% des contrats approuvés sur le Département de la Drôme (11 EPCI) sur l'année 2017.

Le contrat de Valence Romans Agglo approuvé lors de la commission permanente du 29 septembre 2017.

Les bonus « Plan de ruralité » et « Bourg-centre »

Les territoires ruraux recouvrent **des enjeux et des réalités très variés** en termes de besoins :

- **certains territoires sont sous influence des pôles urbains** avec une croissance démographique forte puisque caractérisée par un habitat résidentiel mais aussi des contraintes liées à la pression foncière, problématique du déplacement,
- **d'autres territoires cumulent les difficultés** du fait d'une faible densité, un vieillissement de la population, un enclavement géographique, un accès aux services compliqués.
- Entre ces 2 extrêmes, une **mosaïque de situations différentes** avec des communes attractives sur un plan touristique, d'autres via l'économie résidentielle, d'autres via la valorisation du cadre de vie etc...

Dans tous les cas, les petites communes ont en général des budgets serrés, modestes et sont particulièrement impactées par la baisse des dotations de l'Etat. A l'écoute de ces préoccupations, la Région instaure sous la forme d'un « bonus » c'est-à-dire un coup de pouce là où il manque des moyens pour boucler un budget. Il s'agit d'une **enveloppe complémentaire significative de 2,30 millions d'euros pour 3 ans**.

La ruralité ne peut pas s'en sortir et maintenir sa démographie, sans un soutien de l'Etat, de la Région, du Département. Les projets soutenus sont par exemple l'aménagement du centre-bourg, l'aménagement de places, le fleurissement, la mise en accessibilité de la mairie, la création d'un point multi-service, la création d'un logement locatif communal, etc... dès lors qu'il s'agit de dépenses d'investissement.

Depuis leur lancement, ces dispositifs rencontrent un vrai succès qui témoigne du besoin prégnant existant sur ces territoires reculés.

— Les bonus en chiffres

3 328 communes éligibles au bonus Ruralité et 658 au bonus Bourg-centre sur 4 181 communes de la Région.

Plus de 2500 dossiers reçus depuis le lancement en septembre 2016.

1 251 opérations Ruralité et 230 opérations Bourg-centre passées en commission permanente de novembre 2016 à janvier 2018.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes en bref

- **2^e plus grande Région de France** et la 20^e Région Européenne. C'est une Région presque aussi peuplée que la Suisse et aussi vaste que l'Irlande.
- **7, 8 millions d'habitants** (à titre de comparaison, l'Autriche en a 8,5).
- **240 milliards d'euros de PIB** (soit 11,4 % de la richesse nationale), 15 % de l'emploi industriel français.
- **Une grande diversité de territoires**, avec des massifs montagneux, des territoires ruraux voire très ruraux face à des agglomérations métropolitaines, des parcs naturels et des territoires de grande tradition industrielle.